



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1447

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 36 000 euros au Centre dramatique national
- théâtre nouvelle génération dans le cadre de l'accueil à Lyon d'une troupe de théâtre
afghane en exil

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 27 JANVIER 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 FEVRIER 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : M. GODINOT Sylvain

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIH, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MAES (pouvoir à M. VASSELIN), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme TOMIC), Mme DE MONTILLE (pouvoir à Mme CROIZIER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1447 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
DE 36 000 EUROS AU CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL
- THEATRE NOUVELLE GENERATION DANS LE CADRE
DE L'ACCUEIL A LYON D'UNE TROUPE DE THEATRE
AFGHANE EN EXIL (DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 janvier 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

I- Contexte :

La prise du pouvoir par le régime taliban en août 2021 a conduit à une crise politique, économique et humanitaire. Dans une urgence absolue, le milieu culturel en France s'est mobilisé pour obtenir des visas et aider des artistes afghans à quitter le pays et à trouver un accueil en France.

Les artistes et leurs familles constituent en effet une cible, leurs expressions artistiques sont condamnées comme il a été démontré par le sang le 11 décembre 2014 quand un kamikaze s'était fait exploser dans le public de l'auditorium de l'Institut français d'Afghanistan durant une représentation théâtrale de la troupe Azdar.

Depuis la prise de Kaboul le 15 août, la vie des artistes s'est arrêtée, les galeries ont été fermées, la musique interdite et les œuvres cachées. Au cours des derniers mois, la pression sur les artistes s'est accentuée : attentats, menaces, assassinats...

Grâce à l'initiative et l'implication de Joris Mathieu, directeur du théâtre nouvelle génération-tnpCDN de Lyon et Jean Bellorini, directeur du théâtre national populaire (TNP) à Villeurbanne et en concertation avec les villes de Lyon et Villeurbanne, une troupe de théâtre afghane « Le Kaboul Girls Theater » composée de neuf jeunes femmes comédiennes et de leur metteur en scène, a pu être accueillie en France. Cette troupe a vu le jour en 2015 à Kaboul et a fui le régime taliban fin août 2021. Après un parcours chaotique, elle a pu être logée dans trois appartements à Villeurbanne. Le groupe bénéficie d'un accompagnement spécifique dans le cadre de sa demande d'asile et des démarches d'apprentissage du français.

II- Proposition :

Dans le cadre de sa politique de coopération internationale, la Ville de Lyon ambitionne d'être une ville exemplaire dans l'expression des solidarités. Au titre de sa politique culturelle, la Ville de Lyon s'engage à accueillir des artistes, intellectuels, journalistes, empêchés de créer ou menacés dans leur pays, comme l'illustre son adhésion au réseau Icorn.

Le théâtre nouvelle génération et le TNP ont adressé une invitation conjointe à la troupe « Kaboul Girls Theater » pour s'installer à Lyon et Villeurbanne afin de reconstruire leur vie et poursuivre leur travail artistique en sécurité.

Afin de soutenir l'accueil de ces artistes privés de liberté, les Villes de Lyon et Villeurbanne souhaitent prendre en charge les dépenses engagées par le Théâtre Nouvelle Génération depuis cet été pour leur accueil à Villeurbanne et Lyon. La Ville de Villeurbanne prend en charge les hébergements des artistes – valorisés à hauteur de 19 000 €; la Ville de Lyon le reste des dépenses à hauteur de 36 000 €

Le Kaboul Girls Theater, le théâtre nouvelle génération et le TNP s'associent pour poser les jalons d'une création théâtrale qui verra le jour en novembre 2022.

La compagnie souhaite rendre compte de son histoire à travers :

- une exposition de photos (production de l'exposition et date de vernissage à définir) ;
- l'écriture d'un spectacle.

Parallèlement, Jean Bellorini a commencé à répéter avec le groupe de manière informelle et souhaite poursuivre autour d'un grand mythe, d'un texte universel (*Antigone* de Sophocle) pour concrétiser dans le travail une relation artistique et la transmission d'un savoir-faire qui lui est propre.

Quatre temps de travail sont donc envisagés :

- un atelier d'écriture de deux fois quatre jours avec la troupe (avril-mai 2022), dirigé par une dramaturge ;
- au-delà des temps de travail hebdomadaires déjà mis en place, des répétitions dirigées par Jean Bellorini, autour d'*Antigone* de Sophocle, en dari (douze jours en juin 2022) ;
- des répétitions dirigées par Joris Mathieu, mettant en œuvre des technologies permettant d'associer des artistes demeurés en Afghanistan (douze jours d'ici fin août 2022) ;
- après les trois premiers temps de transmission et de formation, des répétitions du Kaboul Girls Theater, reliant ces éléments (deux fois douze jours en septembre et octobre 2022).

Une ou deux artistes afghanes (une musicienne notamment) accueillies par le Centre dramatique national (CDN) de Montluçon pourront se joindre aux temps de travail animés par Joris Mathieu et Jean Bellorini. La proposition émanant de ces temps de travail et répétition serait présentée au théâtre des ateliers en novembre, et éventuellement en tournée.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- La subvention de fonctionnement pour un montant de 36 000 € est allouée au théâtre nouvelle génération-CDN de Lyon.
- 2- La dépense en résultant, soit 36 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022 sur le programme SOUTIENAC, opération FONDSFIC, ligne de crédit 42652, nature 65748, fonction 30.
- 3- La convention d'application telle que jointe en annexe au présent rapport est approuvée.
- 4- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention d'application et à la mettre en œuvre.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET